

# **Parlons Vélo ! Municipales 2020**

## **Questionnaire pour Beynost**

### **Introduction**

Pour la 1ère fois à Beynost, le baromètre des villes cyclables a été complété par assez de cyclistes (70) pour refléter un état des lieux des atouts et points d'amélioration pour l'usage du vélo dans la commune. Ce baromètre sert de constat pour les municipales 2020 et sera renouvelé tous les 2 ans pour apprécier l'évolution de la situation.

Candidats aux municipales 2020 pour Beynost, répondez au questionnaire pour faire connaître vos engagements en faveur du vélo !

### **Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat**

#### **Action n°1 :**

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables. *Il est demandé un budget entre 10 et 25 euros par habitant et par an.*

### **Développer un réseau cyclable cohérent**

#### **Action n°2 :**

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Route de Genève de Saint Maurice à la Boisse avec une attention particulière à l'accès du collège et du lycée.

*Pour des axes moins passants mais stratégiques pour l'usage du vélo, prévoir des bandes cyclables. Sont concernés le Chemin de la Sereine et le Chemin des Batterses.*

### **Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous**

#### **Action n°3 :**

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*La rue Centrale (depuis St Maurice jusqu'à la montée des acacias) et la rue du Prieuré sont des axes prioritaires demandés par le questionnaire.*

### **Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo**

#### **Action n°4 :**

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare car l'actuel est sous-dimensionné (abri vélo couvert), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

#### **Action n°5 :**

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Pharmacie, laboratoire, coiffeur etc.

*Implanter un abri vélo à proximité des entrées des équipements communaux (Mas de Roux, Villa Monderoux, Club ado, mairie/église).*

#### **Action n°6 :**

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de

remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

*Bonus vélo : une aide de l'état pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) existe pour les particuliers. Cette aide ne peut être attribuée que si une aide ayant le même objet a été attribuée par une collectivité locale.*

## **Promouvoir une culture vélo**

### **Action n°7 :**

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.